



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL DEUXIEME PHASE (PDAR II)

Unité de Gestion et de Coordination du Projet (UCP)

AVIS DE CONSULTATION DE FOURNISSEURS

Date de lancement	: 10 juin 2022
Avis d'identification des fournisseurs	: N° 001/_PDAR2-UCP/MAEPA/2022
Nom du projet	: Achats de Matériel et équipements de transformation pour l'appui aux bénéficiaires du PDAR 2 et aux facilitateurs.
Source de financement	: FINEX.
Exercice Budgétaire	: 2022.

1. OBJET

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Développement Agricole et Rural Deuxième Phase (PDAR 2), l'Unité de Coordination et de gestion lance une commande publique de fournitures diverses en vue de l'acquisition :

- de kits matériels/petits outillages agricoles pour l'appui aux paysans et facilitateurs des plates formes d'innovation ;
- d'équipements de transformation pour la promotion de champions de chaînes de valeurs agricoles et l'opérationnalisation des centres de groupage ;
- d'un logiciel pour l'archivage numérique des documents du PDAR.

2. ALLOTISSEMENT

La présente commande est répartie en deux lots comme suit :

Commande 1 : Kit Matériel/ Petits outillages agricoles pour la l'appui aux paysans et facilitateurs	Achat des kits matériels et petits outillages pour l'appui à la mise en place de 11 des paysans multiplicateurs de bananiers plantains
	Achat des kits petits outillages agricoles pour l'appui à la mise en place de 16 paysans multiplicateurs de manioc
	Achat des kits petits outillages agricoles pour le fonds d'appui sous projets des jeunes
	achat des kits petits outillages agricoles pour la mise en œuvre de 20 microprojets de maïs
	Achat des kits petits outillages agricoles pour le fonds sous-projet d'appui à la production en vue de la mise en place de 4 micro-projets de maraichage
Commande 2 : Equipements de transformation pour la promotion de champions chaînes de valeurs agricoles et l'opérationnalisation des centres de groupage	Achat de Moulins broyeur grains
	Achat d'une Presse à Essorer
	Achat d'une Cossetteuse
	Achat de Moulins à écraser les légumes (feuilles de manioc)
	Achat d'une Râpe Manioc
	Achat des kits solaires
Achat des machines découpe des frites	
Commande 3 : logiciel d'archivage numérique	Logiciel de Numérisation, d'archivage et de Classement des documents du PDAR pour le compte de l'antenne du Woleu-Ntem

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots,

ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire de plusieurs lots.

NB : La livraison des fournitures aux bénéficiaires se fera conformément aux conditions définies dans les spécifications techniques.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier de cotations peut être retiré à l'adresse ci-dessous
**Siege de l'UCP PDAR 2 sis l'avenue de Cointet
 252 Rue Jean Baptiste (non loin de la pâtisserie « la Parisienne »)
 Auprès de la secrétaire de coordination-Mme. Thelia BETO MBOUISSOU
 (Tel : +241 062-31 46 34)**

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires aux adresses E-mail suivantes :

- rpm@pdar2-gabon.org (Spécialiste Passation des Marchés) ;
- eric.missamba@gouv.ga (Responsable Composante 2).
- comptable@pdar2-gabon.org (Comptable du Projet).

6. CRITERES D'EVALUATION

Conformément aux dispositions de l'article 08 du Code des Marchés Publics et du Manuel des Procédures Administrative, Financière et Comptable du PDAR 2, la Commission Interne de Passation des Marchés (CIMP) de l'UCP attribuera le marché au fournisseur dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du cahier de charge.

7. DEPOT DES OFFRES

Les cotations doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le 27 juin à 10 heures GMT + 1.**

Le Coordonnateur National de l'UCP PDAR 2

Michaël RONOUBIGOUWA AMBOUROUE AVARO